



PICARDIE NATURE

Amiens, le 20 avril 2012

Monsieur le Commissaire Enquêteur  
Mairie de Croixrault  
4 rue de l'Eglise  
80290 CROIXRAULT

Dossier suivi par Yves MAQUINGHEN  
yves.maquinghen@picardie-nature.org  
Téléphone : 03 62 72 22 52

**Objet : avis sur le projet d'aménagement de la ZAC de Croixrault, dossier "Loi sur l'eau"**

Monsieur le Commissaire enquêteur,

Picardie Nature, association régionale de protection de la nature et de l'environnement, s'est intéressée à l'étude d'impact du projet d'aménagement de la ZAC de Croixrault. Nous souhaitons aborder quelques points mis en avant dans le rapport et estimons cette étude est très insuffisante.

Nous trouvons tout d'abord très curieux que soit présenté uniquement le dossier "loi sur l'eau" du projet d'aménagement de la ZAC de Croixrault. Cette nouvelle enquête publique fait vraisemblablement suite à une modification du projet initial d'aménagement de cette ZAC (activités de logistique).

Aucune présentation officielle de ce nouveau projet n'a eu lieu, nous ne connaissons donc pas réellement la base de ce projet. Certes, ce site se trouve assez éloigné de zones humides ou de cours d'eau et la géologie du site ne démontre pas une grande vulnérabilité du site, mais ces jugements ne sont valables scientifiquement que si nous avons tous les éléments à notre connaissance pour les examiner.

Il semblerait, à la lecture des documents, qu'un circuit soit envisagé sur près des deux tiers de la ZAC. Mais nous n'avons ni connaissance, avec certitude, du type d'activité envisagé, ni du type de véhicule (voiture de tourisme ? poids lourds ? voitures de compétitions ?), ni de la fréquentation, ni des conditions d'utilisation. Difficile dans ces conditions de définir les incidences qu'aura ce projet sur l'eau.

Des puits d'infiltrations sont prévus ainsi que des noues paysagères de rétention d'eau, mais il n'est pas fait mention de bassin de décantation ou de bacs dégraisseur. Qu'en est-il des éventuelles fuites d'huiles ou de liquide de refroidissement (hautement toxique) au faible coefficient d'évaporation ? Est-il envisagé de les laisser s'infiltrer dans la craie ? Ceci nous paraît en contraction avec le SDAGE Artois-Picardie qui démontre le mauvais état chimique des nappes d'eau souterraine de ce secteur mais également des eaux de surfaces contaminées par les HAP (hydrocarbure aromatique polycyclique).

Nous nous interrogeons également sur la présence en annexe d'une étude sur l'impact acoustique de ce projet de circuit. Pourquoi la présence de cette étude dans un dossier loi sur l'eau ? Un tel projet doit pourtant faire l'objet d'un permis d'aménagement avec étude d'impact et d'une présentation lors d'une enquête publique (Art. R123-1 du Code de l'environnement) mais aucune demande ne figure dans l'enquête publique.



ÉTUDIER - AGIR - SENSIBILISER

Picardie Nature dénonce cette fragmentation de la présentation du projet dans l'enquête publique qui porte à confusion et ne permet pas d'appréhender le problème dans son intégralité.

Picardie Nature déplore le désastre de la consommation des terres agricoles par la "sur-crétation" de ZAC sans fondement économique fiable et la destruction quasi irréversible des terres agricoles. Il existe actuellement près de 500ha de friches industrielles dans le secteur d'Amiens Métropole sans projet d'aménagement viable et durable.

Le projet d'aménagement de cette ZAC, avec notamment la construction d'une piscine, en pleine zone rurale dépourvue de toute desserte de transport en commun nous paraît en totale contradiction avec les préceptes du développement durable et du maintien d'un service de proximité. Un projet totalement dépendant du transport automobile relève d'un illogisme manifeste dans une conjoncture de raréfaction des énergies fossiles, de lutte contre les gaz à effet de serre et de prix élevés des carburants.

**Compte tenu des enjeux importants d'aménagement du territoire et des contradictions relevés dans cette étude, Picardie Nature émet un avis négatif sur ce projet.**

Demeurant à votre disposition pour tous renseignements complémentaires, nous vous prions de croire, Monsieur le Commissaire enquêteur, en l'assurance de nos salutations respectueuses.

Le Président, Patrick THIERY  
P.O. Yves Maquinghen,  
Chargé de mission

